



CYCLOS RANDONNEURS THONONNAIS

Maison des sports, avenue de la Grangette 74200 Thonon les Bains

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée Générale du C.R.T. pour la saison 2021 se tiendra
le vendredi 29 octobre 2021 à 19h30, à l'espace Les Ursules, 1 Square Paul Jacquier à Thonon les Bains.

Vous êtes tous conviés à y participer dans le respect des règles sanitaires en vigueur (voir page 2)
Pass sanitaire obligatoire (1)

Le stand matériel et vêtements sera ouvert de 18h00 à 19h15

Accueil des invités et allocution de bienvenue par le président.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du président
 - Rapport d'activité
 - Bilan financier du trésorier
 - Rapport des commissaires aux comptes
 - Point sur la sécurité
 - Bilan sur les équipements et le matériel
 - Etat des licences
 - Bilan de la saison par les responsables de groupes
 - Présentation saison 2022
 - Election des membres du comité
 - Questions diverses
 - Parole aux personnalités
- } Vote de ces 2 rapports
} Vote du rapport financier

Cette assemblée générale se terminera par un buffet froid offert par le club.

IMPORTANT : Pour les licencié(e)s absents à cette Assemblée Générale, pensez au « Pouvoir de représentation » afin que le mandataire puisse participer aux votes des résolutions et aux délibérations qui sont à l'ordre du jour. Télécharger le Pouvoir de représentation [en cliquant ici](#)

(1) ou test RT-PCR négatif de moins de 72h ou test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.



Fédération Française de Cyclotourisme

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le vendredi 29 octobre 2021 à 19h30

Actualisation des "consignes sanitaires"

Le Pass Sanitaire est obligatoire et sera contrôlé à l'entrée.

Lavage des mains obligatoire : du gel hydroalcoolique sera mis à disposition de tous les participants

L'espace des Ursules sera divisé en 2 salles :

1/ **Salle de réunion** : port du masque obligatoire et respect des gestes barrières ;

2/ **Salle de restauration** : Apéro dinatoire (après la réunion) avec tables et places assises uniquement (pas de circulation autour d'un buffet en libre-service). Un service assisté sera assuré par table. Le port du masque ne sera pas obligatoire, mais respect des gestes barrières.